

Paris, le 28 FEV. 2008

Le Directeur général

DG/SG/02-2008/n°28

A l'attention de Mesdames et Messieurs les personnels IRD

Objet : La politique qualité de l'IRD

L'IRD doit consolider ses deux fonctions d'opérateur de recherche et d'agence inter-établissements de recherche pour le développement dans un contexte scientifique international marqué par la compétition. Sa crédibilité repose donc directement sur l'excellence de son dispositif scientifique et la performance de ses laboratoires ce qui impose à chacun professionnalisme et réactivités.

Relever ce défi ne peut qu'être le fruit d'un effort collectif intégrant les laboratoires et les services d'appui à la recherche. Les différents collaborateurs de l'Institut, doivent mieux situer leur fonction et leur structure de rattachement au sein des missions de l'établissement, être capables d'identifier les facteurs déterminants l'exercice de celle-ci et intégrer la transversalité dans leur activité en vue d'une efficacité accrue. La «démarche Qualité» ou «management Qualité selon la norme ISO 9001» est une démarche organisationnelle qui vise, grâce à une organisation performante, transparente et bien comprise par tous, à contribuer à l'efficacité des travaux de l'Institut. Elle est donc à cet égard, un levier de modernisation structurant.

De plus, et dès lors qu'elle est accompagnée par une certification ISO 9001 de la structure engagée dans un management Qualité, elle lui donne une visibilité externe dans la mesure où la certification est une référence, gage de reconnaissance internationale. En outre, elle développe des pratiques qui répondent au renforcement de la demande sociale de transparence et de traçabilité. Enfin, fondée sur la généralisation de pratiques managériales orientées vers l'efficacité (identification d'objectifs, suivi d'indicateurs, formalisation, amélioration continue, planification, transparence, polyvalence...), la démarche qualité s'inscrit directement dans les objectifs de la loi organique relative aux lois de finances entrée en vigueur au premier janvier 2006 qui visent à renforcer l'efficacité de la dépense publique.

Depuis 2004, l'IRD a engagé une démarche qualité au sein des laboratoires de recherche. Cet engagement porte ses fruits puisqu'à ce jour plus d'une dizaine de laboratoires sont en voie de certification. Les objectifs affichés à l'époque dans la déclaration du directeur général du 3 septembre 2004 (Annexe 1) qui définit les objectifs d'une politique qualité en recherche restent d'actualité.

La démarche doit aujourd'hui être étendue. A l'instar des activités de recherche, il convient aujourd'hui de s'engager avec la même ambition pour les activités d'administration de la recherche. Les représentations de Dakar et Nouméa, les centres de Bondy et de Montpellier et les services centraux (DEV, DSF, DP, SAJ) se sont d'ailleurs lancés dans le processus.

Ainsi, la politique qualité de l'IRD entend, sur le principe du volontariat, amplifier puis généraliser cette démarche à l'ensemble des structures de l'Institut en vue d'une certification à moyen terme. L'objectif est d'accompagner, y compris avec des moyens humains (initiation, formation, accompagnement), toutes les structures volontaires dans la mise en place d'un système de management de la Qualité et la certification ISO 9001.

La démarche qualité sera coordonnée par l'Ingénieur Qualité de l'IRD (diane.briard@ird.fr) qui s'appuiera sur un « réseau qualité » constitué des différents responsables et correspondants qualité au sein des différentes entités de l'IRD.

De plus, ce travail inscrira durablement dans les fonctionnements collectifs les principes de la charte régissant les relations entre les unités et les services d'appui à la recherche (Annexe 2).

C'est donc dans le but de maîtriser et d'améliorer de façon continue les processus de recherche, de management et d'appui à la recherche afin de promouvoir la qualité des travaux de l'IRD que je m'engage à ce que la politique qualité de l'IRD soit diffusée, poursuivie et dotée de moyens adéquats, dans le respect des contraintes générales de l'établissement.



Michel LAURENT

PJ : 2